

Date de la convocation
13.06.2023

Nombre de conseillers
En exercice 17
Présents 10
Votants 15

L'an deux mille vingt trois,
le dix-neuf juin,
à 18 H 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action
Sociale,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Mme Laurence MOUSSEAU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Mme MOUSSEAU, Mme VAUCELLE, M. DOUX, Mme ENON, Mme LIEBOT, Mme PINEAU, M. TOURAINE,
Mme MIRALTO, Mme ETOURNEUX-MAILLET, Mme BOURGERIE.

ABSENTS ET EXCUSES

M. DAZAS, Mme MAUBERGER, M. GANDIER, M. FORTIN, M. LAMBERT, Mme VAY,
Mme POUZIN.

*Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à M. Jean-Louis DOUX
Pouvoir de M. Philippe FORTIN à M. Dominique TOURAINE
Pouvoir de M. Michel LAMBERT à Mme Laurence MOUSSEAU
Pouvoir de Mme Armelle VAY à Mme Laurence ETOURNEUX-MAILLET
Pouvoir de Mme Monique POUZIN à Mme Bernadette VAUCELLE*

OBJET DE LA DELIBERATION :

**Création d'un nouveau tarif pour la résidence les Capucins : Dispositif sécurité
24/24H interphonie/téléphonie**

Madame la Vice-Présidente donne lecture du rapport suivant :

Pour 2023, il est proposé de créer un tarif à 10 € pour les personnes qui n'ont
besoin que du dispositif de sécurité 24/24H car ils ont préféré souscrire un contrat pour
avoir la téléphonie et internet via une box.

Dans l'attente que tous les logements de la résidence aient accès à internet et afin
que cela soit équitable pour tous les résidents, il est proposé de créer un tarif à 10 €.

Après examen, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité,
émettent un avis favorable sur cette proposition et autorisent Monsieur le Président ou sa
représentante à signer les documents s'y rapportant.



Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,
Laurence MOUSSEAU

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 06. JUL. 2023.....

Publié le : 06. JUL. 2023.....

Notifié le :